

Conférence de l'Alliance internationale à Genève : nouvelles de deux membres éminents

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **45 (1957)**

Heft 851

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

*Je suis une chose
qui aspire sans
cesse à quelque
chose de meilleur
et de plus grand
que je ne suis.*

DESCARTES.

Compte de chèques postaux 1.943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel

des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Conférence de l'Alliance internationale à Genève

Nouvelles de deux membres éminents

Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro du 6 juillet dernier, l'Alliance internationale des femmes, droits égaux, responsabilités égales, avait convoqué à Genève, du 24 au 28 juillet, une conférence où se rencontreraient les membres du comité international ainsi que les présidentes, ou leurs représentantes, des diverses alliances nationales affiliées.

Cette conférence avait été fixée à ce moment-là pour que les participantes puissent assister à certaines séances du Conseil économique et social, alors en session. Malheureusement, l'horaire des sujets traités à l'ECOSOC n'est pas rigoureusement fixe et les déléguées de l'Alliance n'ont pu être présentes lorsque le Comité s'est occupé du rapport de la Commission de la condition de la femme, qui les intéressait particulièrement.

Un lunch fut organisé, au restaurant du Palais des Nations où les déléguées gouvernementales à l'ECOSOC avaient été invitées, malheureusement, une seule d'entre-elles put s'y rendre. Il est vrai de dire aussi que les déléguées gouvernementales, à cette session de l'ECOSOC n'étaient pas nombreuses (voir article ci-joint).

A l'ordre du jour de la conférence se trouvait le rapport de Mme Esther Graff, la présidente qui fit un tableau du statut actuel de la femme dans les différents pays.

Elle remarqua qu'il y a dix ans, il n'y avait que dix femmes déléguées à l'Assemblée des Nations Unies, tandis qu'aujourd'hui on comptait 65 femmes dans 80 délégations. Il y a donc un réel progrès. Elle annonça aussi le séminaire qui devait se tenir à Bangkok au mois d'août à propos des responsabilités civiques des femmes d'Asie et de leur participation accrue à la vie publique. Ce séminaire, le premier en son genre est placé sous les auspices du gouvernement Thaïlandais et des Nations Unies.

Le comité qui a dressé les plans de ce séminaire comptait parmi ses membres Mme Eslynn Deranyagala, vice-présidente de l'Alliance internationale et Mme Anna Lord Strauss des Etats-Unis, présente à la conférence de Genève, représentante de l'Alliance auprès des Nations Unies à New-York, elle était chargée par l'ONU de diriger les discussions du séminaire.

Les déléguées de l'Alliance écoutèrent une conférence de Mme A. Figueroa, chef de la division du travail des femmes au B.I.T. sur le problème « A travail égal, salaire égal ». Elle assura ses auditrices que, personnellement, elle avait la même conception que l'Alliance à propos de la législation restrictive à l'égard des travailleuses, qui les place d'emblée sur un pied d'inégalité, mais qu'il ne faut pas s'attendre à ce que le Bureau International du Travail modifie promptement son point de vue concernant les règlements spéciaux auxquels est soumis le travail des femmes et des enfants afin de les protéger.

Les présidentes des diverses commissions permanentes firent des rapports. Remarquons que le titre de l'ancienne commission Paix et relations internationales, présidée par Mrs Corbett Ashby a été modifié, le terme de paix étant souvent évoqué en vain, il est devenu : Relations humaines.

Le président du Conseil d'Etat reçut les membres de la Conférence à l'Hôtel de Ville, dans la salle de l'Alabama et un guide leur fit visiter l'ancien édifice. L'excursion à Coppet,

Du côté féminin, on a lieu, semble-t-il, de se déclarer satisfait de la 24ème session du Conseil économique et social, qui s'est déroulée, à Genève, du début de juillet au 3 août 1957.

Sans doute on aurait pu souhaiter que les 18 gouvernements, membres du Conseil, aient nommé plus de femmes aux postes importants de leurs délégations, il faut se contenter de Mme Leivov Larssen, chef de la délégation finlandaise et de Mme M. Bernardino, pour la République Dominicaine. Parmi les observateurs, les Pays-Bas avaient délégué une femme.

Néanmoins les questions qui nous concernent de près ont été réglées à notre satisfaction ; le rapport de la Commission de la Condition de la femme, présenté par sa présidente, Mme Agda Rössel, a été adopté.

Il avait été proposé, pour raison d'économies, de réduire la fréquence des sessions, actuellement annuelles, de la Condition de la femme, et de les prévoir tous les deux ans. Non seulement Mme Rössel et Mme Lefaucheux, la nouvelle présidente du Conseil international des femmes, mais bien d'autres ont combattu cette proposition qui ralentirait le rythme des efforts féministes. Les sessions resteront donc annuelles.

A l'égard de la formation professionnelle féminine et de l'accèsion des femmes aux emplois qualifiés, un questionnaire sera envoyé aux gouvernements sur les professions de juristes, d'architectes et d'ingénieurs.

On se souvient peut-être d'une conférence des Organisations non-gouvernementales, convoquée par l'ONU, présidée par M. Vincent Auriol, en 1954 à Genève, qui avait suscité beaucoup d'enthousiasme en faveur de la tolérance. Une nouvelle conférence avait été projetée, malheureusement ce projet — soumis par la sous-commission qui lutte contre les mesures discriminatoires et défend les minorités — avait été battu en brèche à la Commission des Droits de l'Homme, en avril dernier. Toutefois, l'ECOSOC a remis le projet en route, les ONG seront à nouveau consultées et, si la majorité est d'accord, la deuxième conférence sera convoquée. Le principal argument des adversaires est que, du moment que les organisations ne s'entendent pas sur les mesures pratiques, il est inutile de se réunir. Les partisans, prétendent, au contraire, qu'il est nécessaire de se rassembler.

le samedi 27 réussit parfaitement et permit d'agréables contacts personnels.

Le Fonds créé en l'honneur du 75ème anniversaire de Mrs Corbett Ashby est destiné à aider les sections de l'Alliance des pays économiquement faibles à remplir leurs obligations financières envers l'Alliance. Ce fonds s'accroît rapidement, grâce à l'affection et la reconnaissance envers Mrs Corbett Ashby de tous les membres de l'Alliance autour du monde.

Mme Spiller vient de se retirer du poste qu'elle occupait aux « Nouvelles féministes internationales » (Londres), comme éditrice des pages françaises de ce journal. Mme Spiller, qui est élue vice-présidente d'honneur de l'Alliance internationale, n'abandonne pas, heureusement, toutes ses activités. Ayant été chef de cabinet de M. Mantoux à la Société des Nations, elle est spécialiste des questions internationales et elle continuera de donner des articles sur les réunions internationales auxquelles elle prendra part.

blér et de discuter, jusqu'à ce que l'on ait trouvé un terrain d'entente, la cause de la tolérance, dans le monde, vaut bien cet effort.

Le Conseil, on le sait, se compose d'un Comité Social et d'un Comité économique. Notons que la présidence du Comité Social, pendant cette session avait été confiée à une femme, Mme Minerva Bernardino, et qu'avant de se séparer, les membres du comité ont tenu à rendre hommage à leur présidente pour la manière dont elle s'était acquittée de sa charge, l'esprit qui a régné pendant les débats ayant permis de voter une proportion importante de résolutions à l'unanimité.

Nous avons remarqué aussi l'intervention de Mme Leivov Larssen lors de la discussion sur la situation sociale dans le monde. Il y avait deux grands rapports à discuter pendant la session, celui qui décrivait la situation économique mondiale et celui qui décrivait la situation sociale.

Comme on peut le présumer, la situation sociale est étroitement dépendante de la situation économique d'un pays et, tandis que les délégués des contrées en développement se plaignaient des obstacles financiers qui empêchent, soit de produire davantage, par des méthodes perfectionnées, soit d'améliorer le

bien-être des populations, la déléguée finlandaise semblait être la seule qui apportât des solutions et des exemples pratiques. Pour Messieurs les délégués, c'était peut-être du menu fretin ; pour eux, il faut de larges prêts, des actions d'envergure, de vastes machines administratives, la création d'un fonds (SUNFED) a d'ailleurs été votée. En Finlande, où les difficultés sont, depuis la dernière guerre surtout, aussi grandes qu'ailleurs (perte de territoires agricoles, masses de réfugiés, climat dur aux cultures alimentaires) on a cependant énergiquement combattu la misère menaçante. Grâce à qui ? Grâce aux associations féminines qui se sont attelées aux problèmes, qui éduquent les jeunes pour que, devenues ménagères, elles sachent tirer le maximum des ressources dont elles disposent. Des conseillères parcourent le pays et vont dans les foyers aviser aux moyens de se tirer d'affaire. Moins on a, plus il faut savoir l'utiliser avec intelligence, disait la déléguée. On a ri et l'on n'a pas relevé le propos dans le procès-verbal. Dommage. N'était-ce pas la sagesse même ? Et le monde n'irait-il pas mieux, économiquement et socialement, si partout, les femmes avaient été instruites et mises à même d'utiliser avec discernement les biens dont dispose le ménage ?

Le mariage de Brillante Vertu

suggère aussi le problème des valeurs de civilisation soulevé par le représentant de l'Unesco à l'ECOSOC

« Le mariage de Brillante Vertu », tel est le titre du roman traduit de l'anglais, que nous offre La Baconnière. Il s'agit pour le lecteur, d'un dépaysement total, non seulement dans l'espace, en Chine, dans un hameau de montagne, mais dans le temps, au XVIème siècle. Cette évocation, due à la plume de Keith West, est-elle fidèle ? Nous ne sommes pas en mesure d'en juger. Le récit est fort adroitement mené, il ne lasse pas et se soumet cependant au rythme ralenti de cette antique civilisation. Le cérémonial obligatoire de la politesse, les règles de la conversation semblent paralyser le cours de l'action, mais au contraire ils l'étaient. Les trois unités de temps, de lieu, d'action sont strictement respectées, c'est comme un drame classique, où tout finirait le mieux du monde, l'auteur a cependant sacrifié au goût du jour, le décou-

page des scènes est conforme aux lois du cinéma et rien ne serait plus simple que d'en tirer un film de bonne venue.

A tous, nous recommandons cette lecture attachante et divertissante. Mais elle conduit à des réflexions sur maint problème. N'en citons qu'un : elle a, une fois de plus, posé devant nous le problème du maintien de la civilisation. Comment l'ancienne Chine, d'après ce livre, a-t-elle résolu la difficulté ? Par la mémorisation des textes les plus précieux des penseurs anciens. Les enfants du village qui nous est décrit, apprennent leurs auteurs classiques, les jeunes étudiants qui nous sont présentés, jettent brillamment dans la conversation, leur savoir fraîchement couronné de diplômes.

Cette méthode éducative fut celle de l'antiquité, les jeunes Grecs apprenaient par cœur les vers de l'Illiade, de l'Odyssée... les Juifs mémorisaient des passages de l'Ancien Testament, les Chrétiens, plus tard, savaient par cœur des passages de la Bible, depuis la Renaissance, le commerce des auteurs anciens, grecs ou latins, fut à la base de la culture. Ainsi se transmettent les expériences et les idées d'une génération à l'autre. Or, il y a quelques jours, le représentant de l'Unesco, prenant la parole devant le Conseil économique et social, traitait du problème : comment transmettre aux peuples moins développés, non pas les techniques modernes, mais les valeurs indispensables à la vie civilisée ? Il espérait que la radio, le cinéma, la télévision permettraient d'accélérer le processus.

La pédagogie chinoise évoquée dans ce roman, et bien d'autres expériences personnelles, nous inclinent au doute. Le sens des valeurs civilisatrices ne peut s'acquérir à un rythme accéléré.

A. W.-G.

Efforts persévérants méconnus

Le Message du Conseil Fédéral publié le 22 février dernier relatif à l'introduction des droits politiques féminins sur le plan fédéral, a suscité bon nombre de commentaires et d'articles de fond dans la presse étrangère.

Les uns et les autres contenaient certaines erreurs dont nous ne saurions leur faire grief, tant est compliquée la machine fédérale et cantonale de notre pays et tant il est difficile d'en faire comprendre le mécanisme à des gens accoutumés à d'autres formes démocratiques.

Nous voulons cependant dire quelques mots d'un article paru le 30 avril dernier dans le *Christian Science Monitor*, de Boston. Des remarques nous semblent nécessaires parce que ce journal atteint des lecteurs dans le monde entier et que nous devons protester contre certaines informations injustes à notre égard.

(suite en page 3)

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle direction : E. PIDOT Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes institutrices pour familles suisses et étrangères
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX
Bévita
Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE
Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
E. L. NIEDERHAUSER